

Des clés pour simplifier votre parcours de recherche

INVENTAIRES. Créer un parcours de recherche pour chaque individu afin d'optimiser ses travaux dans l'ensemble des sources accessibles au public. C'est le défi lancé par une lectrice et relevé par Tony Neulat. Par où commencer ? Comment ne pas perdre le cap ? Voici quelques outils et conseils pour vous aider.

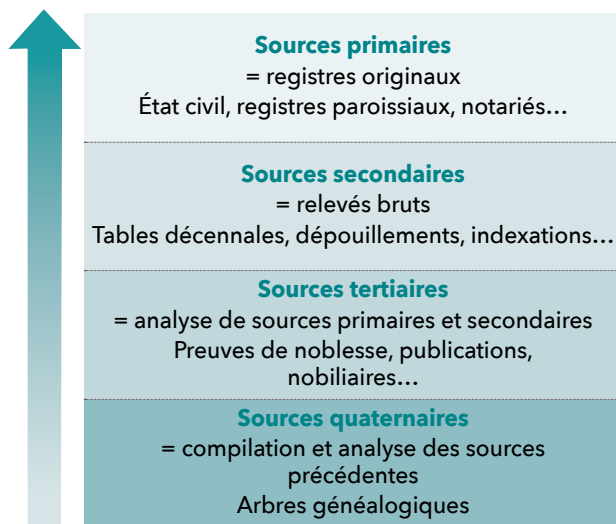
Consultez les sources primaires en dernier !

Les différentes sources à la disposition du généalogiste ne se valent pas. Personnellement, je les classe en quatre catégories comme l'illustre le schéma ci-contre. En effet, à partir des sources brutes, primaires, telles que les registres centenaires établis par le curé, le maire ou le notaire, peuvent être constitués toutes sortes de documents, que l'on peut qualifier de sources secondaires ou tertiaires. Inventaires, répertoires, tables alphabétiques annuelles ou décennales, dépouillements généalogiques sont autant de sources secondaires dans le sens où elles s'appuient fidèlement sur les sources primaires, sans analyse complémentaire. En revanche, les ouvrages généalogiques, les monographies et les nobiliaires constituent des sources tertiaires puisqu'ils sont le résultat d'une compilation de sources et d'une analyse de leur auteur. Quant aux arbres généalogiques, qui s'appuient sur un doux mélange de sources primaires, secondaires et tertiaires, voire d'autres arbres généalogiques, je les considère comme des sources quaternaires. Cette approche s'affranchit du caractère « officiel » des sources car il n'est pas gage de qualité. À titre d'exemple, une table décennale est moins fiable que le registre d'état civil lui-même car elle peut comporter des erreurs de recopie et des manques. Il s'agit d'une source secondaire. De même, les preuves de noblesse, constituées à partir d'actes originaux, voire de copies d'actes, ont beau être officielles, elles ne sont pas

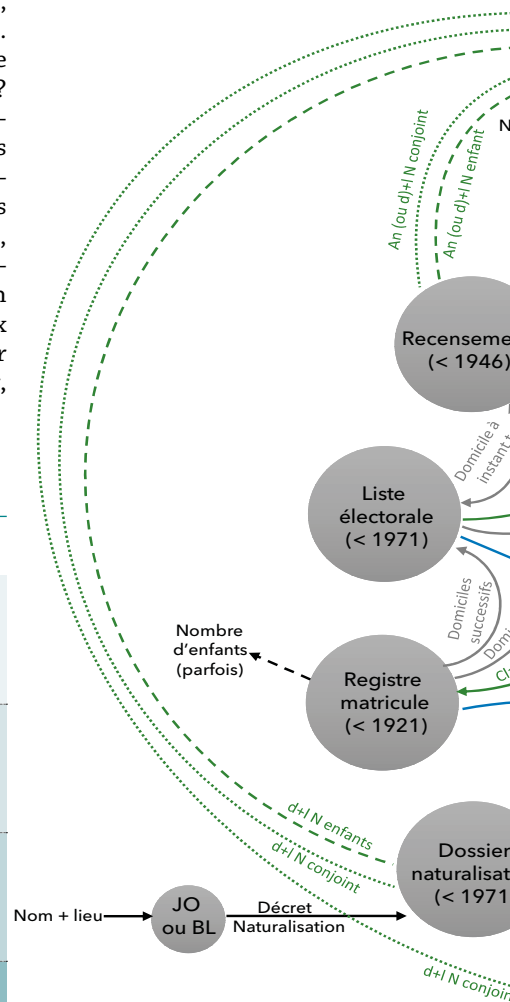
exemptes d'erreur. De fait, ce sont des sources tertiaires. Bref, plus on s'éloigne de la source primaire et plus le nombre d'intermédiaires est élevé, plus le risque d'erreur est important. Ceci étant posé, dans quel ordre consulter ces différentes sources ? Paradoxalement, je vous invite à débiter vos recherches dans les sources les moins fiables. Consultez en priorité les arbres généalogiques d'autres passionnés, les ouvrages spécialisés, puis les dépouillements et enfin seulement les registres originaux. En effet, autant bénéficier des travaux qui vous précèdent pour accélérer vos recherches ! Évitez de plonger,

Ordre des sources

Fiabilité croissante



Ordre de consultation



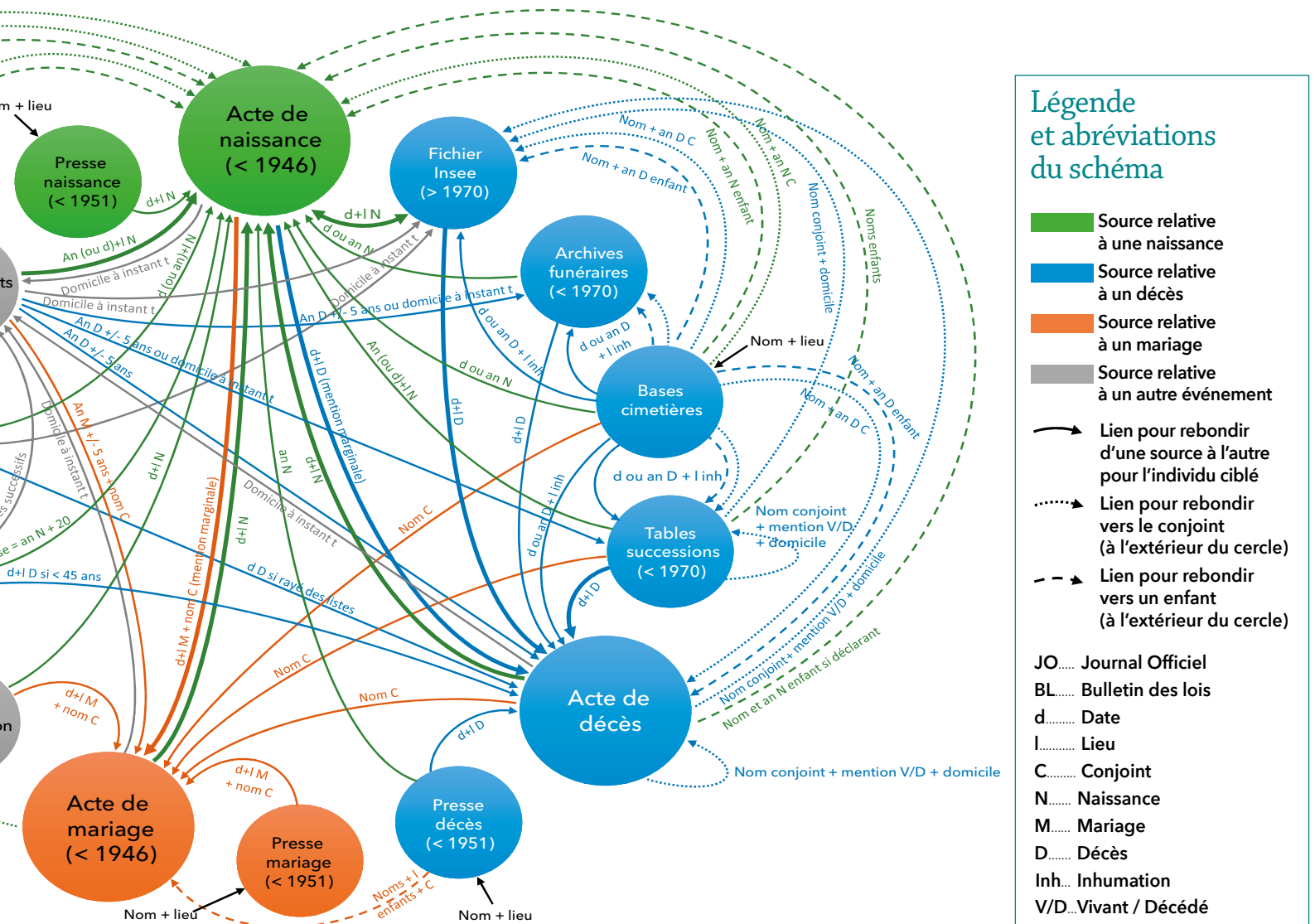
tête baissée, dans les registres originaux au prix de nombreuses heures de recherche alors qu'un cousin éloigné a peut-être dégrossi cette branche. Un tel conseil peut paraître choquant à un généalogiste de longue date mais il ne doit pas être mal interprété. Il n'est pas question de se contenter de « copiller » des données prédigérées mais simplement de s'y référer avant toute recherche afin d'éviter de réinventer la roue. Grâce aux arbres généalogiques et aux indexations des registres, vous retrouverez rapidement la référence d'un acte et vous pourrez ensuite accéder à l'acte original en quelques clics. Car il n'en demeure pas moins indispensable de toujours se référer aux sources primaires pour

confirmer ou infirmer les informations glanées à moindre frais. Mais, me direz-vous peut-être, le plaisir généalogique ne réside-t-il pas dans la recherche par soi-même et dans sa difficulté ? Une enquête ne perd-elle pas toute saveur si l'on connaît la solution par avance ? Oui et non. L'ampleur de la tâche est telle que, malgré cette approche, il vous restera toujours un grand nombre de branches à explorer par vous-même en conquitateurs. Par ailleurs, vous pourrez mettre à profit les milliers d'heures économisées grâce à ce précepte pour compulsurer des registres autrement plus riches tels que les minutes notariales, la presse ancienne, les archives judiciaires et autres fonds complémentaires.

Comment jongler d'une source à l'autre ?

Comment mener des recherches généalogiques contemporaines en l'absence de registres d'état civil en ligne ? En exploitant astucieusement les sources connexes en ligne et en jonglant entre elles. Le schéma, quelque peu effrayant de prime abord mais particulièrement efficace, récapitule la démarche à adopter pour rebondir avec brio d'une source généalogique à l'autre.

Chaque source est représentée par un cercle dont la couleur varie en fonction de la nature de l'événement auquel elle se réfère (naissance, mariage, décès, autre). Ces différentes sources ●●●●



grand angle

●●● sont disposées en cercle. Les flèches modélisent le chemin à suivre pour rebondir d'une source à l'autre et précisent les renseignements nécessaires pour cela, sachant que celles situées à l'intérieur du cercle formé par les sources se rapportent toutes à l'individu étudié tandis que celles situées à l'extérieur (en pointillé) permettent de basculer sur un nouveau membre de la famille (conjoint ou enfant) et de débiter une nouvelle itération. Ce schéma peut être exploité sous deux angles :

1) vous choisissez une source comme point de départ (document en votre possession). Les flèches qui la quittent pointent vers les registres ou bases de données à consulter pour poursuivre votre recherche ;

2) vous choisissez une source comme point d'arrivée (document que vous souhaitez détenir). Les flèches qui la pointent vous indiquent les registres ou bases de données qui peuvent vous permettre d'y accéder.

Supposons que vous disposiez de l'acte de naissance d'un collatéral, né par exemple en 1900, par ricochets successifs :

1) vous pouvez aisément commander ses actes de mariage et de décès, pour peu que l'acte comporte des mentions marginales ;

2) vous pouvez également retrouver son registre matricule, en considérant qu'il a été recruté l'année de ses 20 ans, soit en 1920. Celui-ci livrera ses résidences successives jusqu'en 1945 ;

3) grâce à ces renseignements, reportez-vous aux recensements. Vous découvrirez alors les noms, années (voire dates exactes) et lieux de naissance de sa femme et de ses enfants ;

4) demandez alors leurs actes de naissance ;

5) en consultant le fichier des décès de l'Insee pour chacun d'entre eux, vous obtiendrez leurs dates et lieux de décès (s'ils sont décédés) ;

6) commandez alors leurs actes de décès, lesquels préciseront les identités de leurs conjoints, information jusque-là inconnue pour les enfants. Et ainsi de suite. ■■■

Tony Neulat

sur une suggestion de

Anita Delfin

Comment utiliser ce tableau ?




Ce synoptique se veut avant tout pratique.

Il présente l'ensemble des sources généalogiques essentielles, classées par catégorie (première colonne) : archives familiales, d'état civil, notariales, militaires, etc.

La période couverte par chaque fonds est visible d'un seul coup d'œil grâce aux frises chronologiques. Les dates aux extrémités des frises font référence au début et à la fin de conservation des registres et non à leur date de création / suppression. Si votre recherche porte sur le XVII^e siècle, vous pouvez aisément déterminer tous les fonds à votre disposition : ce sont ceux présents dans la colonne 1600. Dans cette même colonne, la portée géographique de ces sources est précisée : les disparités archivistiques entre Paris et la province sont ainsi détaillées.

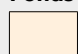

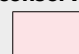


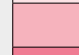



Les frises présentent différentes couleurs selon le sexe des individus abordés dans les fonds : orange pour les hommes et femmes, bleu pour les hommes, rose pour les femmes. Inutile, par exemple, de rechercher votre trisaïeule dans les listes électorales ou les registres matricules.

Personnes concernées ?

	Hommes et femmes
	Hommes uniquement
	Femmes uniquement

Les frises présentent également divers motifs selon la probabilité que les registres aient résisté à l'épreuve du temps : plus la densité de la couleur est élevée, plus il est probable que le document soit conservé.

Fonds encore conservé ?

			Rare
			Fréquent
			Très fréquent

Une colonne précise les lieux de conservation du fonds ainsi que sa série ou cote de classement. Des couleurs ont été utilisées pour distinguer aisément les différents centres d'archives et de documentation :

rouge pour les AN, bleu pour les AD, vert pour les AC, violet pour le Service historique de la Défense, marron pour la BnF.

Abréviations :

AN : Archives nationales / ANOM

AD : Archives départementales

AM : Archives municipales

SHD : Service historique de la Défense à Vincennes

BnF : Bibliothèque nationale de France

Autres

Précautions

Il va sans dire qu'un tableau aussi synthétique souffre nécessairement de quelques imprécisions. Par exemple, il occulte les disparités régionales qui résultent :

- des différences historiques existant entre les divers territoires qui constituent la France d'aujourd'hui : les anciennes colonies, les territoires rattachés tardivement à la France tels que la région de Nice, la Corse ou l'Alsace, les pays d'état et les pays d'élection, etc. Chaque région est susceptible d'avoir tenu des registres spécifiques.

- des aléas survenus localement : le sort des registres a été très variable selon les départements en fonction des événements (incendies, inondations, parasites, etc.).

Ainsi, un même fonds peut comporter des documents très anciens dans un département et avoir totalement disparu dans un autre.

- des choix de classement : les centres d'archives peuvent avoir adopté des modes de classement légèrement différents et les numéros de cote et de série d'un fonds donné sont donc susceptibles de varier d'un département à l'autre.

De ce fait, il faudrait idéalement élaborer un tel synoptique pour chaque département.

Avis aux amateurs ! ■■■

Sur le web

	Rare		Fréquent
---	------	---	----------

Tableau des principaux fonds d'archives en France utiles aux généalogistes

Catégorie du fonds	Nature du fonds	Période couverte								Où chercher ?	Web		
		1300	1400	1500	1600	1700	1800	1900	2000				
Archives familiales	Livrets de famille					1884 (Province)						Famille	
						1872 (Paris)							
	Carnets de nomades et fiches de forains					1912 (France)						Famille sous-série 4M avant 1940 ; série W après 1940	
	Cartes d'identité (d'étranger, professionnelle...)					1917						Famille séries 4M < 1940 > W séries F + I Archives diplomatiques	
	Passeports et visas									~ 1920		Ofpra	
	Cartes de réfugiés									1924		Ofpra	
	Livrets d'ouvrier					1781				1890		Famille séries O + M	
	Cartes électorales									1884		Famille	
	Permis de conduire									1893		Famille sous-série 2S	
	Photos de famille									1838		Famille une multitude d'archives publiques comprennent des portraits	Bases
Faire-parts et avis									~ 1850 (Province)		Famille Presse ancienne série J		
					1654 (Paris)						Famille Presse ancienne cote V7E cote XXC		
État civil	État civil (N, PM, M, D)					1792 (Province)						série E AM cotes V3E, RMI1, RMI5, RMI6, V6E < 1860 > D1M9, V11E, V12E, V4E	AD
						1792 (Paris)							AD
	Registres paroissiaux et de catholicité (BMS)	1539 (Province)				B S BMS						série E AM	AD
						(Paris)						sous-séries D6J + 3Mi	
	Registres protestants				1560	B BMS S				1736		sous-séries E + I + cote TT 230-276B	
Registres israélites					1706						AD AM		
Dispenses de parenté				1563 (France)							Province : série G Archives diocésaines Paris : série Z1o + sous-série BB	AD	
Archives funéraires	Concessions funéraires											Famille	
	Registres de convois, inhumations concessions...											Cimetières séries N et W série O si plus de 100 ans	AD
Archives notariales	Registres notariés											série E	AD
						1471 (Paris)						cote MC	
	Répertoires											série E	AD
						1471 (Paris)						cote RE	AN
Archives de l'Enregistrement	Insinuation judiciaire			1539		1703				1791 (Province)		série B	AD
				1539		1729	1761			1790 (Paris)		série Y cote DC6	
	Contrôle des actes (insinuation fiscale)					1693				1791		série C	AD
				1581 (Normandie)						1791		série B	
	Insinuation laïque					1703				1791		série C	
Enregistrement									1791		Province : série Q Paris : sous-séries DQ7, DQ8 et DQ14	AD	
Hypothèque									1799		série Q	AD	
Archives domaniales et fiscales	Titres domaniaux											séries P et Q1 série E	
	Terriers											sous-séries EDT, 1 G ou CC AM	AD
	Compoix et livres de charges et décharges				(Sud)							sous-séries EDT, 1 G ou CC AM	AD
	Cadastre									1808		série C AM	AD

FICHE PRATIQUE (XIX^e - XX^e SIÈCLES)

Retracer un parcours militaire (armée de terre)

Consultez son livret militaire.

Quand ? À partir de 1844.
Où ? Dans les papiers de famille (hélas souvent perdu).
Identifiez et contactez les différents descendants de cet ancêtre susceptibles d'avoir hérité du document.

Consultez les listes de tirage au sort cantonales.

Quand ? À partir de 1815.
Où ? AD (sous-série 1R).
Si votre ancêtre a tiré un bon numéro, il n'a pas fait son service militaire (sauf remplacement éventuel), la recherche est terminée.

Consultez les listes départementales du contingent,

s'il a tiré un mauvais numéro.
Quand ? À partir de 1815.
Où ? AD (sous-série 1R).

Consultez le registre de contrôle des troupes.

Où ? SHD (sous-série Yc) ou sur *Mémoire des hommes* (rubrique *Recrutement et parcours individuels*).

Consultez son registre matricule.

Quand ? À partir de 1867.
Où ?
• Si le fonds est indexé, via une recherche nominative sur *Grand Mémorial*, le site des AD concerné ou sur *Geneanet* : www.geneanet.org/fonds/recherche-evenement/62/les-registres-matricules
• Si le fonds n'est pas indexé, consultez la table alphabétique de sa classe (année de naissance + 20) et de son bureau de recrutement, notez le numéro matricule du conscrit, puis consultez sa fiche matricule en ligne.

 Retrouvez peut-être votre ancêtre dans les dizaines de bases nominatives du portail *Mémoire des hommes* : Morts pour la France, prisonniers, résistants, etc.

(BnF Gallica RETRONEWS)

Quand ? À partir de 1871.
Menez des recherches nominatives dans le *Journal officiel* : admission à l'école militaire, nominations, décorations, promotions, affectations, pensions, etc. y sont systématiquement publiées. Plusieurs de ces mentions sont indexées sur *Filae*.
Exploitez également la presse ancienne pour ses biographies, avis de décès et nécrologies.

Était-il décoré ?

• Médaille de Sainte-Hélène : interrogez la base nominative *Stehelene.org*.
• Légion d'honneur : interrogez la base nominative *Léonore*.
• Médaille militaire et croix de guerre : interrogez le *Journal officiel* ou la presse en ligne et indexés (*Gallica*, *RetroNews*, sites des AD...).

Était-il pensionné ?

Sont éligibles les militaires ayant été blessés au combat ou ayant accompli une carrière de 25 à 30 ans.
Quand ? À partir de 1777.
Où ? SHD (sous-série Yf).
Comment ?
1) Interrogez la base nominative des pensions militaires de 1811 à 1918 de *Filae*.
2) Déterminez la cote de la sous-série correspondant à la date de cessation d'activité.
3) Consultez le répertoire alphabétique de cette sous-série pour identifier le numéro de dossier.
4) Commandez le dossier et rendez-vous sur place, à Vincennes.

A-t-il été reçu aux Invalides ?

Quand ? 1670-1914.
Où ? SHD (sous-série 2Xy).

Était-il officier ?

Reconstituez sa carrière à partir :
• des annuaires militaires en ligne dans *Gallica* de 1748 à 1937 ;
• de la presse militaire et de la *Revue du Cercle militaire*, partiellement en ligne dans *Gallica* ;
• de son dossier d'officier au SHD (sous-série Ye ou Yd) à partir de 1791 ;
• de son dossier de pension au SHD (cf. ci-dessus) à partir de 1777 ;
Pour approfondir : voir les guides d'aide à la recherche sur le site du Service historique de la Défense (SHD).

A-t-il participé à la Première Guerre mondiale ?

Consultez 12 bases de données sur *Mémoire des hommes* (rubrique *Conflits et opérations > Première Guerre mondiale*).
Consultez la presse ancienne sur *RetroNews*, *Gallica*, AD en ligne.
Consultez les historiques régimentaires en ligne sur *Mémoire des hommes* ou *Gallica*.
Consultez les journaux des marches et opérations en ligne sur *Mémoire des hommes* ou *Gallica*.
Consultez les livres d'or indexés sur *Geneanet* ou en ligne dans *Gallica*, s'il est mort au combat.
Consultez sa carte d'ancien combattant (AD, série R) s'il est décédé après 1928-1930.
Consultez *La Gazette des Ardennes* indexée sur *Filae* ou en ligne dans *Gallica*, s'il a été blessé ou fait prisonnier.
Consultez les bulletins de recherche de disparus, en ligne dans *Gallica*, s'il a été porté disparu.

A-t-il participé à la Seconde Guerre mondiale ?

Consultez 13 bases de données sur *Mémoire des hommes* (rubrique *Conflits et opérations > Seconde Guerre mondiale*).
Consultez la presse ancienne sur *RetroNews*, *Gallica*, AD en ligne.
Consultez le *Journal officiel* en ligne et indexé dans *Gallica*, s'il a été décoré ou est Mort pour la France.
Consultez la *Liste officielle des prisonniers de guerre français* en ligne et indexée dans *Gallica* s'il a été capturé.

CLIQUEZ SUR

- Grand Mémorial : www.grandmemorial.fr
- Mémoire des hommes : www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr
- Service historique de la Défense : www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr
- Les médailles de Ste-Hélène : www.stehelene.org
- Léonore : www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr
- Gallica : <https://gallica.bnf.fr>
- Retronews : www.retronews.fr
- Filae : www.filae.com (sélectionnez Recherches > Rechercher par sources)
- Geneanet : www.geneanet.org

Carte d'ancien combattant de l'arrière-grand-père Léon Froissant (Archives départementales du Loir-et-Cher, cote 1578 W 27, dossier n° 3045). © AD41



Tableau des principaux fonds d'archives en France utiles aux généalogistes (suite)

Catégorie du fonds	Nature du fonds	Période couverte								Où chercher ?	Web
		1300	1400	1500	1600	1700	1800	1900	2000		
Archives de la noblesse	Nobiliaires & armoriaux	[1300-1800]								cote LM cote MM	Gallica
	Almanachs et annuaires	[1600-1800]								Almanach, Almanach de Gotha, Annuaire généalogique et historique...	Gallica
	Documents relatifs aux ordres de chevalerie	[1300-1800]								cote LL cote M et MM	Gallica
	Preuves de noblesse	[1300-1800]								Ms Fr, Na Fr, MS cote M, MM, AB séries G, H, J	Gallica
	Cabinet des titres (dossiers bleus, d'Hozier, Chérin...)	[1300-1800]								Ms Fr	Gallica
	Hommages, aveux, rôles d'imposition...	[1600-1800]								séries B et C	
	Lettres d'anoblissement et de naturalité	[1300-1800]								séries E, JJ, K, M, MM, P, O	
	Titres nobiliaires < 1790	[1300-1800]								Ms FR Pièces originales séries J Archives privées de châteaux	
	Titres nobiliaires > 1806	[1808-1870]								cotes BB11, BB12, BB29, BB30, 149Mi, 405 Mi, etc.	
Archives militaires (Armée de Terre)	Livrets militaires	[1844-1914]								Famille	
	Cartes d'invalidité / d'ancien combattant	[1915-1928]								Famille série R < 1940 > série W	AD
	Dossiers de victimes de conflit contemporain	[1914-1918]								DAVCC	
	Registres matricules	[1867-1914]								série R si < 1950 BCAAM si > 1950 ANOM	AD
	Tableaux de recensement	[1818-1914]								série R	
	Listes de tirage au sort	[1803-1915]								série R	AD
	Listes de conscription	[1798-1814]								série R	AD
	Listes du contingent	[1815-1914]								série R	AD
	Contrôle des troupes	[1716-1876]								sous-série Yc	Mémoire HOMMES
	Contrôle des officiers	[1691-1914]								sous-série Yb	
	Dossiers des officiers	[1791-1914]								sous-série Ye	
	Dossiers des officiers généraux	[1730-1914]								sous-série Yd et X	Mémoire HOMMES
	Dossiers de pensions	[1777-1914]								sous-série Yf	
	Soldats reçus aux Invalides	[1670-1914]								sous-série 2 Xy	
	Correspondance générale	[1630-1685]								SHD	
Archives militaires (Marine)	Registres de l'inscription maritime	[1682-1952]								Archives des régions maritimes (série P) série C	Mémoire HOMMES
	Rôles d'équipage	[1668-1968]								Archives des régions maritimes (série C ou E) série C	AD
	Annuaire de la Marine	[1666-1962]								BnF	Gallica
Décorations militaires	Légion d'honneur	[1802-1914]								séries LH, F, BB, O sous-série AF IV	Léonore
	Médaille militaire	[1852-1914]								série R	
	Médaille de Ste Hélène	[1792-1815]								séries M et R	Stehelene.org
	Ordres de chevalerie	[1830-1914]								séries M et O sous-série Ya séries B et C	

FICHE PRATIQUE (XIX^e - XX^e SIÈCLES)

Retrouver un étranger

Recherchez son éventuel dossier de naturalisation.

Quand ? À partir de 1803.
Où ?
• 1^{er} exemplaire : AD (série 4M < 1940, série W > 1940) ou archives de la préfecture de police (pour Paris) ‡ souvent détruit.
• 2^e exemplaire : AN, site de Pierrefitte (série BB11 < 1930, série X, DX ou 8X > 1930).
Comment ?
• Retrouvez la date de la déclaration ou du décret de naturalisation via une recherche nominative dans *Filae* (après abonnement), *Geneanum* ou le *Journal officiel* dans *Gallica* (> 1924).
• Obtenez le numéro de dossier, soit en saisissant les « nom - prénom » du naturalisé dans le moteur de recherche de la *Salle de lecture virtuelle* des Archives nationales pour les périodes 1814-1891 et 1913-1931, soit en consultant le texte du décret en ligne sur ce même site pour les autres années.
• Déterminez la cote à consulter à partir du numéro de dossier à l'aide de l'inventaire de la série disponible dans la *Salle de lecture virtuelle*.
• Commandez la cote en question ou demandez une autorisation pour un extrait de cote dans la *Salle de lecture virtuelle* des Archives nationales.
• Consultez le dossier sur place ou demandez-en une reproduction.
Pour approfondir, reportez vous au dossier publié dans *La Revue française de Généalogie* n° 255.

Recherchez son éventuel dossier de camp d'internement.

Quand ? À partir de 1938.
Où ? AD (série W).
Comment ? À partir de listes alphabétiques, disponibles sur place voire en ligne.

Recherchez ses mentions dans la presse.

Quand ? Majoritairement à partir de 1871.
Où ? Bibliothèques et AD, sur place ou en ligne.
Comment ?
Via une recherche nominative dans *RetroNews*, *Gallica*, les sites de bibliothèques régionales ou des AD.
En parcourant les pages des journaux papier à la BnF ou aux AD.

Recherchez sa trace dans le fichier central de la direction de la Sûreté.

Quand ? 1880-1949 mais surtout à partir des années 1930.
Où ? AN, site de Pierrefitte.
Comment ?
• Recherchez l'existence d'un dossier sur *Geneanet* (recherche nominative) puis commandez-le dans la *Salle de lecture virtuelle* (notamment cotes 19940432 à 19940492).
• Recherchez aux AN l'existence d'une fiche puis commandez-la (notamment cotes 199405508/1 à 207).
Pour approfondir, reportez vous au dossier publié dans *La Revue française de Généalogie* n° 264.

Retracez son parcours à l'aide des recensements.

Quand ? À partir de 1836, environ tous les 5 ans.
Où ? AD (série M).
Comment ?
• Rendez-vous sur *Filae* et *Geneanet* : de plus en plus de recensements sont indexés.
• À défaut d'indexation, rendez-vous sur le site des AD et parcourez les pages. Astuce : gagnez du temps en vous concentrant sur la colonne « nationalité » présente dans les recensements de 1851, 1872, 1876 et après 1886.

Recherchez son dossier d'étranger dans les archives de la police.

Quand ? Majoritairement à partir du début du XX^e siècle.
Où ? AD (sous-série 4M avant 1940, série W après 1940), AM (séries F ou I).
Comment ? À travers :
• ses déclarations de résidence (> 1888) ;
• sa demande de titre de séjour (> 1914) ;
• sa fiche anthropométrique de nomade (> 1912) ;
• sa demande de carte d'identité (> 1917) ;
• sa demande de passeport ou de visa ;
• sa fiche ou son dossier de surveillance.

Recherchez son éventuel dossier de réfugié, d'apatride ou de demandeur d'asile.

Quand ? À partir de 1924.
Où ? Ofpra.
Comment ? Contactez l'Ofpra ou consultez sur place les fichiers alphabétiques papier (classés par nationalité voire continent).

CLIQUEZ SUR

- Salle de lecture virtuelle (Archives nationales) : www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr
- Archives en ligne de l'Ofpra : <https://archives.ofpra.gouv.fr>
- Ofpra, 201 rue Carnot, 94120 Fontenay-sous-Bois, tél. : 01 58 68 10 10
- Gallica : <https://gallica.bnf.fr>
- Retronews : www.retronews.fr
- Filae : www.filae.com (sélectionnez Recherches > Rechercher par sources)
- Geneanum : www.geneanum.com
- Geneanet : www.geneanet.org
- *Journal officiel* (1881-1952) : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34378481r/date>

Déclaration de résidence de 1923 de Sébastien Aniorte auprès du commissariat de police de Saint-Étienne (Archives départementales de la Loire, cote 4M1054). Au verso, sont consignées toutes les résidences successives de la famille de 1924 à 1939 ! ©AD42



Tableau des principaux fonds d'archives en France utiles aux généalogistes (suite)

Catégorie du fonds	Nature du fonds	Période couverte								Où chercher ?	Web	
		1300	1400	1500	1600	1700	1800	1900	2000			
Archives policières et sur la population	Recensements	1774				1836				série C (1774) série L (1793) Série M (> 1836) série F	AD	
						1826 (Paris)				cote 2MiLN	AD	
	Registres civiques					1800		1815		série M série K		
	Fichier de la Sûreté nationale (surtout étrangers)					1880		1949		cotes 1994... et sous-série F/7		
	Dossiers de surveillance et d'enquête					1800				sous-série 4M série W		
						1800 (Paris)				Archives de la préfecture de police de Paris		
	Passeports intérieurs					~ 1792		~ 1860		série M série L série F/7		
	Listes électorales					~ 1806				Province : série M série L Paris : sous-séries VD, D.M2 W	AD	
Dossiers de naturalisation					1803				BB11 avant 1930 sous-séries X, DX et 8X après sous-série 4M et série W			
					1920 (Paris)		1945		Archives de la préfecture de police de Paris (sous-série IA)			
Bulletin des lois & Journal officiel					1792				BnF AD AN	Gallica		
Archives judiciaires	Document des procédures									série B, E, H, G < 1790 séries L et U > 1790 séries V, X, Y, Z		
	Tutelles et curatelles									série B, E, H, G < 1790 séries L et U > 1790 séries V, X, Y, Z		
	Actes de notoriété									série B, E, H, G < 1790 séries L et U > 1790 séries V, X, Y, Z		
	Scellés, inventaires									série B, E, H, G < 1790 séries L et U > 1790 séries V, X, Y, Z		
	Déclarations de grossesse			1556				1792		séries L et U > 1790 cote variable : série F, L, G ou Q)		
	Dossiers de bagnards					~ 1750				Archives des régions maritimes (série O) sous-série DD5 ANOM	ANOM	
Archives hospitalières	Registres des malades									série F < 1790 > série Q		
	Registres du personnel									série F < 1790 > série K	AP-HP	
Archives de la scolarité	Cahiers d'appel journalier									1883	série T < 1940 > série W série R	
	Registres matricules									1859	série T < 1940 > série W série R	
	Dossiers de carrière									~ 1830	série T < 1940 > série W série R sous-séries F17, AJ16	
Archives professionnelles	Provisions d'office					1641		1790		sous-série V1, Z/1 et X1 série B		
	Dossiers de carrière	Selon le métier : CAAPC (Châtelleraut) ; Archives de la RATP (Saint-Germain-en-Laye) ; Archives de la SNCF (Béziers) ; Archives du monde du travail (Roubaix) ; Archives de la Croix-Rouge française aux AN (Pierrefitte) ; Archives d'EDF (Paris) ; Archives de la Banque de France (Paris) ; etc.										
Presse ancienne	Journaux, publications officielles					1631				BnF AD	RETRONEWS Gallica	